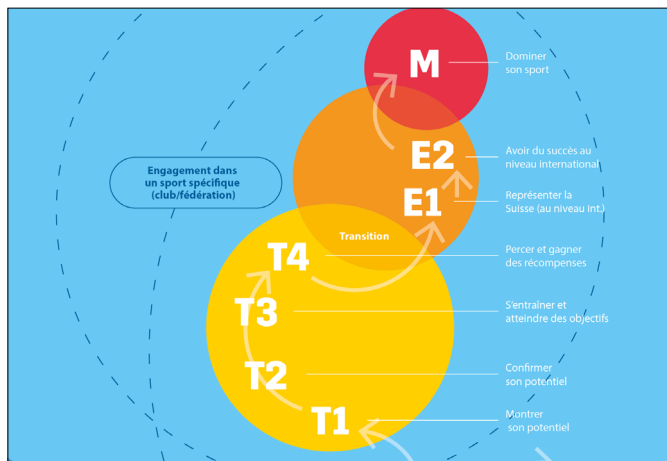


Conseiller/conseillère en orientation pour entraîneurs/entraîneures

1. Domaines d'activité

Classification selon le modèle FTEM

- Domaines clés T, E et M



Attributions

(les attributions peuvent être réparties entre plusieurs personnes)

- Planification pluriannuelle avec les entraîneures et entraîneurs concernés : planification conjointe de la formation et de la formation continue avec la Formation des entraîneurs Suisse (FES) ou d'autres prestataires, dans le but de favoriser un développement professionnel et personnel.
- Conseil en orientation : organisation d'entretiens d'évaluation réguliers avec les responsables des différents entraîneures et entraîneurs (au moins deux fois par an), avec une convention d'objectifs et une évaluation ou une appréciation correspondante. Discussion sur les possibilités et les perspectives d'évolution, y compris les possibilités d'évolution sur le plan professionnel au sein (ou en dehors) de la fédération.
- Accompagnement et coaching des entraîneures et entraîneurs, soutien pour les aider à atteindre leurs objectifs de développement.

Coordination

- Clarification des responsabilités de chaque entraîneure et entraîneur : Qui est la ou le responsable ? Qui assume quel aspect de l'encadrement/l'accompagnement de l'entraîneure ou entraîneur ? Y a-t-il d'autres interlocuteurs ?
- Maintien d'une bonne communication entre toutes les personnes impliquées.
- Personne de contact/coordination avec Swiss Olympic.
- Garantie d'une étroite collaboration avec la cheffe/le chef du sport de performance et de la relève.

Développement

- Développement d'un système d'encadrement et d'accompagnement inscrit dans la durée pour les entraîneures et entraîneurs dans les structures de la fédération axées sur le sport de performance.
- Collaboration à l'élaboration d'une stratégie de recrutement pour la fédération nationale.
- Détection de hauts potentiels et encouragement spécifique éventuel.
- Elaboration d'un concept d'encouragement pour les entraîneures et entraîneurs du sport de performance.
- Mise en place d'un système de mentoring pour les entraîneures et entraîneurs.

2. Exigences

- Connaissances approfondies du sport concerné ou expérience en tant qu'athlète/entraîneur/e dans le sport de performance (de la relève).
- Compétences sociales, spécialisées et personnelles élevées.
- Bonne capacité à communiquer et connaissances approfondies de l'allemand et du français.
- Compétences de base : mener un entretien d'orientation.
- Compétences opérationnelles, par exemple : être en mesure d'évaluer la situation actuelle, élaborer un plan d'action, définir des objectifs, accompagner et soutenir les entraîneures et entraîneurs en s'appuyant sur des processus.
- Compétences de management et de leadership et comportement responsable au sens de la Charte d'éthique.
- Idéalement diplôme d'entraîneur ou formation équivalente reconnue par la Formation des entraîneurs Suisse.
- Connaissances approfondies des structures/contenus de la formation et de la formation continue de FES et d'autres prestataires.

3. Groupes cibles et partenaires

- Entraîneures et entraîneurs dans les structures d'encouragement axées sur le sport de performance de la fédération sportive nationale dans les catégories relève et élite, à savoir les entraîneures et entraîneurs des équipes nationales et des organismes nationaux et régionaux.
- Etroite collaboration/concertation avec la directrice/le directeur, la cheffe ou le chef du sport de performance, la cheffe ou le chef de la relève, les responsables de la formation, le ou la Coach Developer et évent. les entraîneures-chefes/entraîneurs-chefs.
- Responsable des entraîneures et entraîneurs dans les organismes nationaux et régionaux.
- Formation des entraîneurs Suisse (FES).